

November 29, 2022

To: All Pioneer Manor residents, families, and substitute decision-makers

Re: Pioneer Manor Update #149

We thank everyone for their continued support and would like to share the following updates:

Nutrition and Food Services

We have received questions regarding the previous update regarding food industry shortages. To clarify, the Home continues to offer two choices of meals focusing on quality and variety while using substitute products as necessary, depending on food industry shortages. At this time, substitute liquid supplements may be used for residents receiving supplements such as Ensure.

Screening and Rapid Antigen Testing (RAT)

The Home has received questions regarding rapid antigen testing frequency and wait times. Pioneer Manor continues to follow screening requirements as set out by the Ministry of Long-Term Care. For clarification, all individuals are required to be tested every second day (every 48 hours) unless visiting a resident receiving end of life care or children four years of age and under. Regarding wait times following RAT testing, please see the following guideline:

- Staff, students and volunteers are required to be tested as soon as possible after entering the Home and may proceed to work while awaiting results.
- Essential caregivers and support workers who are Regulated Health Professionals (e.g., physicians, pharmacists) are to be tested before entering the Home and are permitted to proceed to the resident's room while awaiting their results.
- Support workers and general visitors are required to have a rapid antigen test before entering the Home and must wait to receive their results prior to proceeding to the resident's room. This will require a **15-minute** processing time for the test to be accurate, and individuals are required to remain in the front lobby until clearance and test care has been received.
- Anyone who does not undergo COVID-19 testing as outlined above will not be permitted entry to the Home.

As a reminder, visitors are no longer required to provide proof of COVID-19 vaccination upon screening. However, staff, students and volunteers at Pioneer Manor continue to be required to provide proof of COVID-19 vaccination status upon hiring.

Vaccination Clinics

Both the flu shot and COVID-19 bivalent vaccines continue to be available at Pioneer Manor. Staff and visitor clinics will be offered from 9 a.m. to 12 p.m. and 1 to 4 p.m. in the Winter Park on November 30. The flu shot is available only to individuals 18 years of age or older. Vaccination will be provided on a first come first served basis. No appointment is necessary, but a valid health card is required. For any questions related to the upcoming clinics, please contact Lisa Schell at 705-566-4282, extension 3234.

As always, please do not hesitate to contact us should you have any questions.

Sincerely,



Aaron Archibald
Director, Long-Term Care Services

c.c.: Ed Archer, Chief Administrative Officer
Steve Jacques, General Manager, Community Development
Dr. Maurice St. Martin, Medical Director
Andrée Quesnel, Nicole Jacklin, Managers of Resident Care
Dianna Foster, Family Council
Maria Aprea, Resident Council



Le 29 novembre 2022

Objet : Cent quarante-neuvième mise à jour du Manoir des pionniers

À l'attention des résidents du Manoir des pionniers, de leur famille et de leurs mandataires spéciaux

Nous remercions tout le monde de leur soutien continu et tenons à partager les mises à jour suivantes :

Nutrition et services alimentaires

Nous avons reçu des questions concernant notre mise à jour précédente relative aux pénuries de l'industrie alimentaire. Pour clarifier : le foyer continue d'offrir deux choix de repas, mettant l'accent sur la qualité et la variété, mais faisant appel à des produits de remplacement selon les besoins causés par les pénuries de l'industrie alimentaire. En ce moment, il se peut que nous utilisions des suppléments nutritifs liquides différents pour les résidents qui en reçoivent habituellement, dont notamment Ensure.

Dépistage et tests antigéniques rapides (TAR)

Le Manoir des pionniers a reçu des questions concernant la fréquence des tests antigéniques rapides et les périodes d'attente. Le foyer continue de respecter les exigences en matière de dépistage établies par le ministère des Soins de longue durée. Pour clarifier : tout le monde est tenu de subir un test tous les deux jours (toutes les 48 heures), sauf les personnes qui visitent un résident recevant des soins de fin de vie et les enfants de quatre ans et moins. Pour ce qui est des périodes d'attente après un TAR, veuillez vous reporter aux lignes directrices suivantes :

- Les employés, les étudiants et les bénévoles doivent subir un test aussi tôt que possible après leur entrée dans le foyer et peuvent se rendre à leur poste de travail pendant qu'ils attendent leurs résultats.
- Les personnes soignantes essentielles et les travailleurs de soutien qui sont des professionnels de la santé réglementés (p. ex., médecins, pharmaciens) doivent subir un test avant d'entrer dans le foyer et peuvent se rendre à la chambre du résident pendant qu'ils attendent leurs résultats.
- Les travailleurs de soutien et les visiteurs généraux doivent subir un TAR avant d'entrer dans le foyer et doivent attendre de recevoir leurs résultats avant de se rendre à la chambre du résident. Il faut prévoir une période de traitement de **15 minutes** pour assurer la précision du test et les personnes doivent demeurer dans le hall d'entrée jusqu'à ce qu'elles aient obtenu l'autorisation d'entrer et qu'elles aient reçu des soins après le test.
- Toute personne qui ne subit pas un test de COVID-19 tel qu'exigé ci-dessus ne sera pas autorisée d'entrer dans le foyer.

Nous vous rappelons que les visiteurs n'ont plus besoin de fournir une preuve de vaccination contre la COVID-19 après leur dépistage. Par contre, les employés, les étudiants et les bénévoles du Manoir des pionniers doivent encore fournir une preuve de leur vaccination contre la COVID-19 au moment de leur embauche.

Cliniques de vaccination

À la fois le vaccin contre la grippe et le vaccin bivalent contre la COVID-19 continuent d'être disponibles au Manoir des pionniers. Des cliniques de vaccination seront offertes dans le parc d'hiver, à l'intention du personnel et des visiteurs, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h le 30 novembre. Le vaccin contre la grippe est offert uniquement aux personnes de 18 ans et plus. Les vaccins seront administrés selon le principe du premier arrivé, premier servi. Aucun rendez-vous n'est requis, mais vous avez besoin d'une carte Santé valide. Si vous avez des questions sur les cliniques à venir, veuillez communiquer avec Lisa Schell au 705 566-4282, poste 3234.

Comme toujours, si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Sincèrement,



Aaron Archibald
Directeur, Services de soins de longue durée

c. c. Ed Archer, administrateur en chef
Steve Jacques, directeur général du Développement communautaire
Dr Maurice St. Martin, directeur médical
Andrée Quesnel et Nicole Jacklin, gestionnaires des soins aux résidents
Dianna Foster, Conseil des familles
Maria Aprea, Conseil des résidents

